



# PROJET PEDAGOGIQUE

## 2023/24



EQUIPE PEDAGOGIQUE

ALSH LES TOUT CHATOU  
ALSH LES CROC A TOUT

POUR LES PERIODES PERISCOLAIRES DES  
MERCREDIS ET EXTRASCOLAIRES VACANCES  
D'HIVER, DE PRINTEMPS, D'ETE ET  
D'AUTOMNE.



# Sommaire

|  |      |
|--|------|
| <b>1. Présentation de la structure</b>                             | p.3  |
| a. Environnement   |      |
| b. Dispositifs   |      |
| <b>2. Le public visé</b>   | p.4  |
| a. Caractéristiques par tranche d'âge                              |      |
| b. Caractéristiques du public de l'accueil de loisirs              |      |
| <b>3. Les objectifs</b>  | p.6  |
| a. Le Projet Educatif du SIVU Collines Durance                     |      |
| b. Les objectifs généraux et opérationnels des accueils de loisirs |      |
| c. Les projets d'activités, d'animations                           |      |
| <b>4. Les moyens</b>   | p.14 |
| a. Humains   |      |
| b. Matériels   |      |
| c. Fonctionnement de la structure                                  |      |
| <b>5. Evaluation</b>   | p.24 |
| a. La Charte de Qualité  |      |
| b. Les réunions d'équipes  |      |
| c. Les bilans d'activités  |      |
| <b>6. La communication</b>   | p.27 |
| a. La réunion Enfants / Animateurs                                 |      |
| b. Les relations   |      |
| <b>7. L'accueil d'enfant en situation de handicap</b>              | p.27 |
| a. Nos engagements   |      |
| b. Les moyens  |      |
| <b>8. Notre pensée organisée</b>                                   | p.28 |
| a. Un courant pédagogique  |      |
| b. Un mouvement d'éducation populaire                              |      |



# 1. Présentation de la structure

## a. Environnement

### 1. Champs d'action de l'accueil

Le SIVU Collines Durance est né, au 1er janvier 2018, de la volonté des communes d'Alleins, Charleval, Lamanon, Mallemort et Vernègues de construire ensemble une politique intercommunale structurée et cohérente pour la gestion de la compétence Enfance et Jeunesse dans l'intérêt des enfants et des adolescents.

Son territoire compte plus de 3000 enfants de 0 à 17 ans.

1. Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes, à leur intégration dans la société par les actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

2. Optimiser l'offre d'accueil par :

- une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants,
- un encadrement de qualité,
- une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents,
- une politique tarifaire accessible.

### 2. Caractéristiques

Le SIVU assure la gestion, en régie directe, du Centre de Vacances « les Cytises » sur la commune de Seyne les Alpes (acquisition en 1984 et géré initialement par le SIVOM), de l'accueil de loisirs sans hébergement « Les Tout Chatou » sur la commune de Vernègues, de l'accueil de loisirs « les Croc'à Tout » sur la commune de Lamanon et, depuis le 1er janvier 2022, du Relais Petite Enfance « Le Petit Prince ».

### 3. Les structures

Les accueils de loisirs se situent dans les locaux des groupes scolaires comprenant les écoles maternelles et primaires, toutefois le local principal du centre « Les Tout Chatou » bénéficie d'une bâtisse en domaine. Ces locaux appartiennent aux municipalités et sont utilisés par les enseignants et activités périscolaire durant le temps scolaire.

#### Accueil Collectif de Mineurs

(sans hébergement)

#### *Les Croc à Tout*

Groupe scolaire maternel « Les Micocouliers »  
Groupe scolaire élémentaire « Les Marronniers »  
13113 Lamanon

#### Accueil Collectif de Mineurs

(sans hébergement)

#### *Les Tout Chatou*

7 chemin de l'Héritière  
Domaine de l'Héritière  
13116 Vernègues

## b. Dispositifs

### a. Associatifs

Le tissu associatif des 5 communes est riche de différentes associations :

- **Activités Culturelles** : Théâtre, Musique et Chant, Environnement, Ateliers manuels, Loisirs des enfants....
- **Activités Sportives** : Danse, Football, Tennis, Badminton, ...
- **Service à la population** : Soins à domicile, ....



## 2. Le public visé

### a. Caractéristiques par tranche d'âge :

|                 | <b>Physiologiques</b>   | <b>Intellectuelles</b>  | <b>Sociales</b>  |
|-----------------|---|---|--|
| <b>3/6 ans</b>  | <ul style="list-style-type: none"><li>- croissance rapide.</li><li>- prise de poids.</li><li>- perte des dents,</li><li>- développement des sens,</li><li>- développement du langage et de la pensée.</li></ul>   | <ul style="list-style-type: none"><li>- apparition de la pensée symbolique.</li><li>- acquisition des notions temporelles.</li><li>- imagination.</li></ul>   | <ul style="list-style-type: none"><li>- début de socialisation.</li><li>- passage d'Il / Elle au prénom.</li><li>- début du partage.</li><li>- début des jeux de rôles.</li></ul>  |
| <b>6/13 ans</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- besoin de se dépenser.</li><li>- croissance plus lente.</li><li>- motricité affirmée, maîtrise et coordonne ses gestes à ses pensées.</li><li>- curiosité accrue, exige des explications permanentes.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- grande capacité de concentration</li><li>- notion de bien/mal.</li><li>- besoin de justice, de réalisme, de créativité.</li><li>- besoin de sécurité.</li><li>- Prise de conscience des autres.</li><li>- demande de responsabilités.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- affirmation de soi.</li><li>- création d'ordre sociétal parmi les enfants.</li><li>- confiance en l'adulte.</li><li>- acceptation et respect des règles.</li><li>- Apprentissage du partage et de la collaboration (jeux collectifs).</li><li>- Identification de référents.</li></ul> |

*La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.*

## b. Caractéristiques du public

L'accueil de loisirs des enfants de Vernègues et Lamanon est fréquenté par un public principalement intercommunal. Les catégories socio-professionnelles sont des catégories relativement aisées. Il s'agit là d'une caractéristique importante de notre public, une richesse sur laquelle nous appuierons notre démarche pédagogique :

- ✓ S'opposer à l'occupationnel et préparer des programmes loin des sollicitations consuméristes.
- ✓ Etre à l'écoute de notre territoire : nous nous appuyons sur toutes ses potentialités (en termes d'infrastructure, d'environnement et de partenariats notamment)
- ✓ Utiliser les activités ludiques pour développer les habiletés et susciter l'esprit critique, le débat, par le biais des programmes et outils pédagogique
- ✓ Permettre à l'enfant de découvrir ses potentialités par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.
- ✓ Combattre les inégalités sociales et culturelles via les modes d'expression et de création.



## 3. Les objectifs

### a. Le Projet Educatif du SIVU Collines Durance

**Le comité syndical a défini les orientations et les actions à mettre en œuvre dans le respect des valeurs éducatives définies ci-dessous.**

- Accès au plus grand nombre à différentes formes de pratiques et de culture,
- Apprentissage de la vie collective,
- Favoriser le développement de l'autonomie : permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix,
- Favoriser l'implication des familles : soutenir et accompagner les parents dans leur rôle parental,
- La diversité :
  - Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité,
  - Développer l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans les accueils collectifs,
  - Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité sociale et de genre,
  - Favoriser les liens intergénérationnels.
- Citoyenneté :
  - Favoriser le développement local en participant à l'attractivité du territoire,
  - Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie,
  - Favoriser l'implication des structures d'accueil dans les manifestations locales et l'ouverture vers le monde,

- Favoriser l'insertion et la connaissance des associations locales.

En corrélation, nos objectifs pédagogiques généraux :

- Permettre aux enfants d'être acteurs de leur journée de loisirs ;
- Permettre aux enfants d'enrichir leurs connaissances dans des domaines variés et de développer leur créativité ;
- Développer chez l'enfant le sens des responsabilités ;
- Permettre à l'enfant d'appréhender les réalités de la vie en collectivité ;
- Favoriser le respect du rythme de vie de chacun.

## b. Les objectifs généraux et opérationnels des accueils de loisirs intercommunaux

**Objectif général** : Permettre aux enfants d'être acteurs de leur journée de loisirs.

### Objectifs opérationnels :

- **Accompagner l'enfant pour qu'il fasse ses propres choix.**

Tout au long de la journée, les enfants seront accompagnés par l'équipe d'animation pour réaliser les activités qu'ils souhaitent sur des temps d'autonomie.

- **Permettre à l'enfant d'être acteur de ses temps de loisirs.**

Cette notion sera mise en place en permettant à chaque enfant de choisir le déroulement de ses activités dans les temps formels et informels. En effet, toutes les semaines un planning, expliqué par l'équipe d'animation et imagé par les enfants, permettra aux enfants de mettre leurs prénoms sous les activités qu'ils désirent faire. Pour cela l'équipe d'animation préparera des plannings avec une activité manuelle, créatrice et une activité sportive, d'expressions corporelles ou des jeux collectifs qui fera le quotidien de leurs publics.

- **Proposer plusieurs choix d'activités**

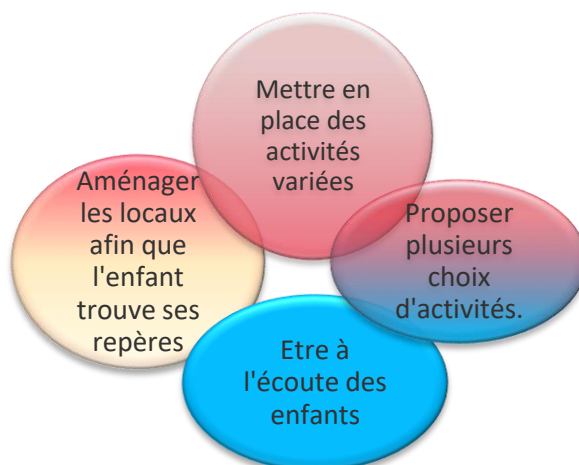
Les enfants auront le choix entre différentes activités par la mise en place d'ateliers tournants répondant à une thématique commune à la semaine, assortie de grandes animations collectives en liens portant sur des intérêts éducatifs diversifiés.

Un temps d'échange à chaque fin de journée permet de faire ressurgir des envies et des besoins personnels ou collectifs.

- **Diversifier les activités proposées.**

Les enfants pourront choisir plusieurs activités diversifiées ou aussi des groupes de projets d'animations parmi les projets spécifiques qui sont amenés aux publics, souvent ramifiés aux différents secteurs : élémentaire et maternel.

## Moyens opérationnels :



**Objectif général** : Développer et entretenir une relation cordiale et conviviale avec les familles.

## Objectifs opérationnels :

### ➤ Etablir une **réelle communication en direction des familles**.

Le matin et le soir un accueil permet de dialoguer sur la journée, le bilan ; pour chaque enfant, ainsi que d'informer les parents sur la semaine, les sorties, les intervenants et les animations à thème.

Les familles sont amenées à échanger avec chacun des animateurs et animatrices qui font un roulement sur les temps d'accueil famille.

Des temps festifs en direction des familles seront présents régulièrement afin de développer un lien d'échange avec chaque famille.

Un affichage quotidien est mis en place sur la porte d'entrée de l'école. Les familles auront aussi accès au site du centre de loisirs : <https://sivucollinesdurance.com/>

### ➤ Organiser des **moments de partage** avec les familles.

En effet, pour chaque période un moment de partage et d'échange sera organisé autour d'un spectacle ou d'un goûter partagé par exemple.

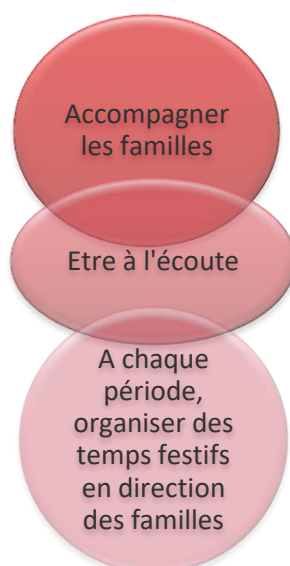
### ➤ Inclure les familles dans la **vie du centre avec l'enfant**.

Les vacances estivales sont la période la plus longue de l'année à cheval dans la vie scolaire de l'enfant avec la rentrée en perspective. En ce sens les enfants qui ont 6 ans révolus, habituellement assigné au secteur maternel peuvent faire le choix de s'intégrer dans le secteur élémentaire.

Cela atténue les appréhensions de l'entrer dans l'école élémentaire et permet de s'habituer à un rythme et des sollicitations nouvelles.

Chaque famille nouvellement inscrite fait la découverte des locaux et leurs représentations dans le cycle diurne de l'enfant accompagné d'un membre de la direction du centre de loisirs.

## Moyens opérationnels :



**Objectifs général** : Permettre aux enfants d'enrichir leurs connaissances dans des domaines variés et de développer leur créativité.

## Objectifs opérationnels :

### ➤ **Ouvrir son regard sur le monde extérieur**

Cette notion sera abordée grâce à la mise en place d'activités avec des thématiques variées. Ces thématiques seront modifiées à chaque semaine par l'équipe pédagogique.

### ➤ **Mettre l'enfant en situation de découverte permanente grâce à la mise en place de différentes activités.**

La diversité des activités proposées permettra aux enfants de découvrir tous les jours différents domaines. En effet, tous les jours, les enfants auront le choix entre activité créatrice et culturelle ou des jeux et activité sportive.

### ➤ **Solliciter son imagination et sa créativité.**

Cette notion sera mise en place grâce à la création d'un imaginaire pour certaines thématiques proposées. En effet, au début de chaque activité, une histoire qui suivra le fil conducteur de la thématique permettra aux enfants de développer sa créativité et son imaginaire.

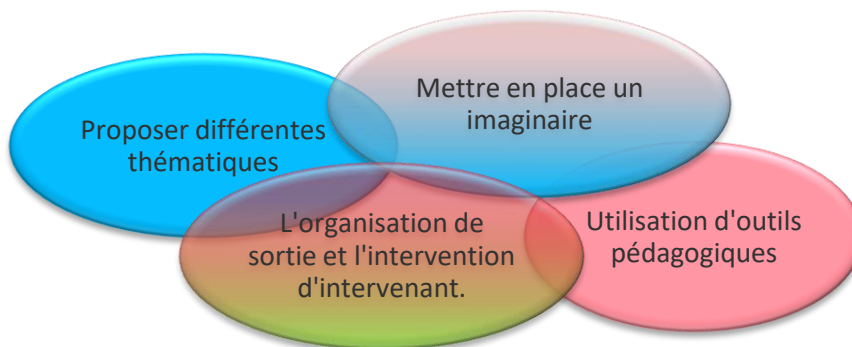
### ➤ **Programmer des temps forts sur les plans éducatifs et culturels**

Les temps forts seront représentés sous différents axes :

- Par des sorties hebdomadaires organisées autour de la thématique abordée.
- L'organisation de grands jeux chaque après-midi.
- Une journée d'animation à thème tous les vendredis
- Des intervenants sont également amenés à intervenir en fonction des projets et des thématiques abordés toutes les semaines.



## Moyens opérationnels :



Objectif général : Développer l'autonomie de chaque enfant.

### Objectifs opérationnels :

#### ➤ **Amener l'enfant à participer à la vie en collectivité**

Cet objectif se réalisera par la participation des tâches quotidiennes.

#### ➤ **Sensibiliser l'enfant au respect des autres et de soi-même**

Cet objectif sera réalisable grâce à la mise en place de règle de vie commune. Celle-ci seront abordés à chaque début de semaine et imagé tout au long de la période afin que chaque enfant s'approprie les règles de vie et devienne de plus en plus autonome. Chaque lundi, un membre de la direction se présente lui-même avec ses fonctions et l'équipe d'animation de référence du groupe puis fait une esquisse de la semaine, tout en soulignant les règles non négociables de vie en collectivité.

Dans les sanitaires et lieux d'activités en extérieur sont affichés des visuels pédagogiques qui encouragent l'enfant à la consommation d'eau de manière ludique ainsi qu'aux règles d'hygiène du lavage des mains.

#### ➤ **Développer des temps d'écoute et de dialogue**

Après le goûter un temps d'échange sera mis en place. En effet, afin de favoriser l'écoute et le dialogue, ce temps de régulation sera propice pour chaque enfant. C'est le moment pour les enfants, par le biais d'image s'il le souhaite de dire à l'équipe d'animation ses ressentis sur la journée.

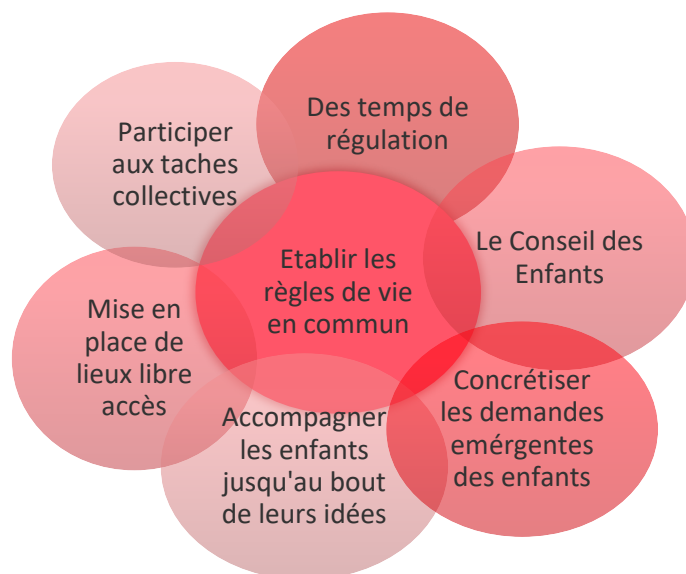
Egalement, il est instauré de manière hebdomadaire, par un membre de la direction appelé « Conseil des Enfants » qui a lieu à mi-semaine. A ce moment l'enfant peut être décisionnaire de modifications des pôles d'activités dans son agencement, ou donner son opinion quant aux projets d'animations, matériel pédagogique, structure organisationnelle du groupe (...). Ainsi la requête de l'enfant sera prise en considération et réaliser dans la mesure du possible à l'instar du collectif.

Nous avons pour perspective de rendre la place de l'enfant légitime par voie officielle sur la base d'un concept démocratique appelé : « l'Enfant Ambassadeur du Centre ».

#### ➤ **Donner envie à l'enfant de s'approprier le fonctionnement et son cadre**

Cette notion sera appliquée par l'accessibilité à des pôles « autonomes », en effet les enfants pourront avoir accès à des espaces libre d'accès.

## Moyens opérationnels :



Objectif général : Favoriser le respect du rythme de vie de chacun

## Objectifs opérationnels :

- **Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière.**

Cette notion permet de respecter l'enfant en tant qu'individu. A travers ces spécificités physiologique, psychologique et sociologique. Mais également à travers ces temps de repos qui sont essentiels.

- **Développer des activités dirigées et non dirigées**

La notion « d'activité dirigée » est mise en place grâce aux activités proposées par l'équipe d'animation qui a des intérêts pédagogiques contrairement aux ateliers autonomes qui permettent à l'enfant de se détendre, de s'amuser sans être dirigé.

- **Respecter le rythme physiologique de chaque enfant**

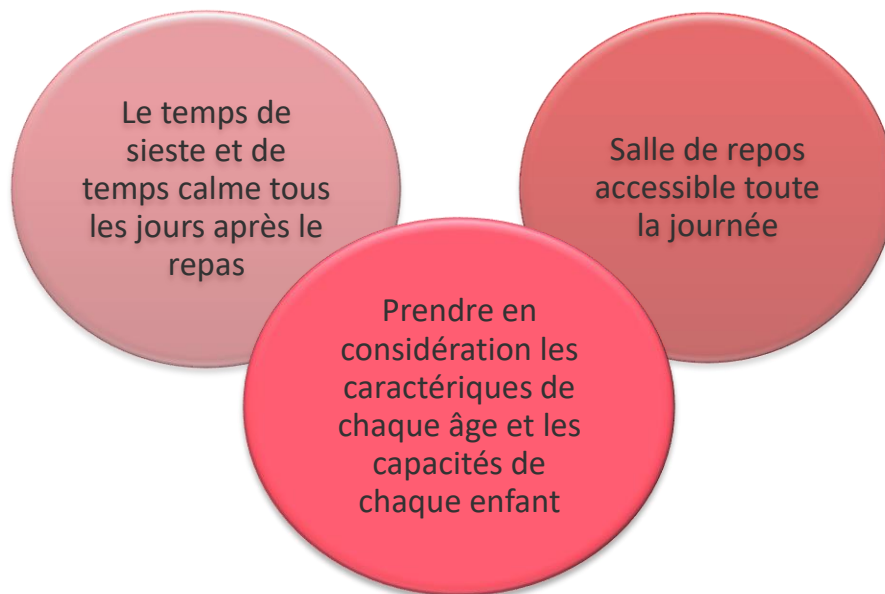
Cette notion est indispensable pour un Accueil de Loisirs incluant le secteur maternel. Des temps de repos sont proposés après chaque repas. A n'importe quel moment de la journée les enfants peuvent se reposer dans les salles usuellement dédiées aux temps calmes.

- **Proposer des activités adaptées à chaque tranche d'âge**

Chaque groupe d'âge est séparé pour s'adapter aux rythmes et envies de chaque enfant. Les plannings des groupes seront différents afin de s'adapter au mieux à la capacité de chacun.

En fonction des projets d'activités ou d'animations les différents groupes peuvent se réunir mais les activités proposées respectent les caractéristiques de chaque tranche d'âge.

## Moyens opérationnels :



Objectif général : Respecter le libre choix de chaque enfant.

## Objectifs opérationnels :

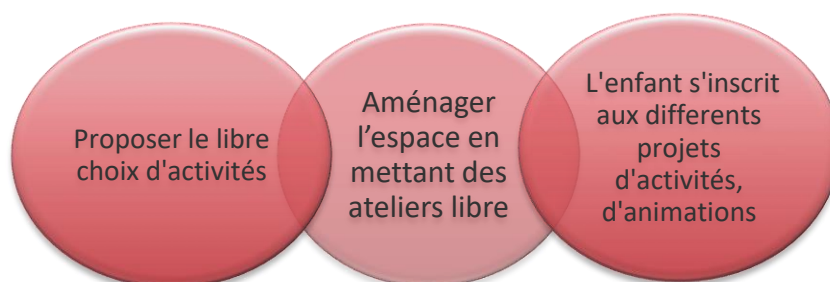
- **Permettre à l'enfant d'être acteur de ses temps de loisirs.**

Etre acteur d'un temps de loisirs c'est permettre à l'enfant de s'amuser comme il le souhaite, en participant ou pas.

- **Permettre à chaque enfant de faire ses propres choix de loisirs**

Cette notion sera d'abord mise en place grâce au libre choix d'activité, il fera donc le choix du déroulement de sa matinée ou sa journée, selon les projets activités ou d'animations en cours.

## Moyens opérationnels :



### c. Les projets d'activités, d'animations

La direction coordonne et accompagne l'écriture des projets d'activités et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique. Les projets d'activités détaillent le déroulement des activités. Ils permettent à l'équipe d'animation de préciser le déroulement d'un temps d'animation.

Durant cette période annuelle, les thématiques menées :

- Environnement / Technique et scientifique
- Expression et culture / Artistique et numérique
- Citoyenneté

Au travers des différents cycles périodiques d'animation des projets spécifiques sont en création :

- Le projet « Festival du Sport »
- Le projet « Numérique- sensibilisation aux écrans »
- Le projet « Ludothèque »
- Le projet « Tour Culturel Méditerranéen »
- Le projet « Famille porte ouverte »
- Le projet « Végétaux & végétalisation »
- Le projet « Handicap »
- Le projet « une fusée dans l'espace »
- Le projet « Jeux d'Antan »
- Le projet « Journée Petite Enfance »
- Le projet « la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) »
- Le projet « Mini ferme nature et animaux »
- Le projet « S'alimenter équilibrer & local »
- Le projet « Rallye bibliothèque »
- Le projet « une fusée dans l'espace »
- Le projet « court métrage d'animation »
- Le projet « spectacle enfants »
- Le projet « Web radio blog et réseau »\*
- Le projet « animation de journée à thème »
- Le projet « Poulpy et l'eau »

- Le projet « découverte du patrimoine culturel »
- Outils projet interactif enfance « Chatou » et « Mont Chatou »
- Outils projet interactif famille « Arbre de Vie du (centre) »
- Projet Mini camps-veillée pré-ados\*

Les thématiques et projets sont amenés aux enfants par l’imaginaire et leur motivation sous un thème adjacent développé par l’équipe d’animation.

Au cours de l’année, des partenariats sont développés avec des prestataires et associations.

(\* ) Certains projets et d’autres sont (à) cocréés(er) avec les publics pré-ados afin de s’inscrire dans une dynamique de passerelle avec l’Espace Jeune en intercentre.

Cela étant dans une logique de complémentarité et de transmission entre les services enfance/jeunesse avec des publics mixtes : démarche de projet intergénérationnelle.



## 4. Les moyens

### a. Humains

#### ✓ La Direction

La direction des accueils de loisirs intercommunaux est assurée par un.e directeur.trice permanent.e et un.e directeur.trice adjoint.e qualifié.e BAFA, BAFD, BPJEPS ou DEJEPS sportif ou en qualité de stagiaire professionnel.

Ils collaborent à l’expansion des centres de loisirs intercommunaux « Les Tout Chatou » & « Croc à Tout » jusqu’à l’extension de site annexe.

Son rôle est de :

- Elaborer, conduire et évaluer le projet pédagogique.
- Elaborer, conduire et évaluer des projets d’animation.
- Diriger, accompagner et former l’équipe d’animation
- Assurer la gestion de l’accueil
- Gérer le budget grâce à la réalisation de la comptabilité.
- Développer les partenariats et la communication.
- Assurer à chaque instant la sécurité physique et morale de l’enfant et de son équipe.
- Etre garant de l’organisation des activités et des sorties
- Anticiper et gérer les situations et les relations de l’équipe et des enfants en réalisant des réunions pour l’équipe tout en restant disponible et accessible.
- Organiser le fonctionnement de la structure grâce à la mise en place de planning pour

la rotation de l'équipe ainsi que pour l'organisation des journées des enfants.

- Réaliser les bilans en fin de période.
- Déclencher et entretenir une dynamique d'équipe
- Avoir des relations avec les différents partenaires.

✓ L'équipe d'animation

L'équipe d'animation intercommunale est composée de 7 animateurs et animatrices permanent, ainsi d'équipier occasionnel répartis de la manière suivante :

Vernègues :

| Secteur d'animation                    | Maternel   |       | Elémentaire |
|--|------------|-------|-------------|
| Age des enfants (année)                | 3          | 4 à 5 | 6 à 13      |
| Effectif équipe animation              | 2          | 4     | 6           |
| Taux de fréquentation enfant (moyenne) | 16         | 32    | 72          |
| Agrément de l'occupation des locaux    | 48 enfants |       | 96 enfants  |

Lamanon :

| Secteur d'animation                    | Maternel   |       | Elémentaire |
|--|------------|-------|-------------|
| Age des enfants (année)                | 3          | 4 à 5 | 6 à 13      |
| Effectif équipe animation              | 1          | 1     | 2           |
| Taux de fréquentation enfant (moyenne) | 8          | 8     | 20          |
| Agrément de l'occupation des locaux    | 16 enfants |       | 24 enfants  |

Leurs rôles :

- Ils sont garant de la sécurité physique et morale de chaque enfant en étant à l'écoute et en favorisant le dialogue avec chacun.
- Ils encadrent les enfants durant toute la journée en respectant l'enfant en tant qu'individu suivant sa logique, ses choix, ses goûts et ses compétences.
- Ils se doivent d'être force de proposition afin de diversifier les activités proposées aux enfants (activités manuelles, scientifiques, nature, d'expression, sportives, culturelles) répondant aux objectifs liés au projet pédagogique.
- Ils doivent amener les activités de façon ludique en rapport avec le thème en permettant aux enfants d'avoir le choix des animations. Ces choix doivent être adaptés aux caractéristiques de chaque tranche d'âge.
- Ils doivent amener l'enfant à être acteur de son quotidien en suscitant l'envie chez l'enfant de participer aux activités.
- Ils doivent connaître et respecter le rythme de vie de chaque enfant, en réalisant des projets d'animation tout en créant un climat de convivialité nécessaire à un travail en équipe et à la bonne menée des projets.

✓ La place des parents

Nous essayons d'avoir chaque fois que possible un échange avec chaque parent. Nous les informons du déroulement de la journée et du comportement de leurs enfants.

Pour s'adapter à l'horaire de chaque parent, les animateurs référents font l'ouverture et la direction fait la fermeture du centre de loisirs.

## b. Matériels

### Locaux de la structure

(c.f la convention d'occupation des locaux de l'ACM)

Les intérieurs se décompose entre l'école primaire (groupes scolaire maternel et élémentaire) ainsi que le domaine de l'Héritière.

### **Espaces de la structure « Les Tout Chatou » à Vernègues :**

| Maternelle                                    |  |
|---|--|
| Appellation                                   |  |
| Ecole : Cours avec air de jeux et petit préau |  |
| Ecole : Salle de motricité                    |  |
| Ecole : Salle d'activité annexe 3/5 ans       |  |
| Ecole : Hall d'accueil                        |  |
| Ecole : Dortoir                               |  |
| Salle d'activité principale 4/5 ans           |  |
| Salle d'activité connexe 3 ans                |  |
| Jardin extérieur 1                            |  |
| Réfectoire avec salle connexe                 |  |
| Local alimentaire 1 et 2                      |  |
| Ancienne cuisine                              |  |

| Elémentaire                         |  |
|-------------------------------------|--|
| Appellation                         |  |
| Ecole : Cours avec préau            |  |
| Hall d'accueil                      |  |
| Salle d'activité principale 6/8 ans |  |
| Salle d'activité connexe 9 et + ans |  |
| Terrasse avec bac de jardinage      |  |
| Jardin extérieur 2                  |  |
| Local sportif                       |  |
| Réfectoire                          |  |

| Bâtisse                                    |  |
|--|--|
| Appellation                                |  |
| Bureau et lit d'infirmerie                 |  |
| Local de stockage du matériel créatif      |  |
| Local de stockage du matériel non fongible |  |

| Extérieur                   |  |
|-----------------------------|--|
| Appellation                 |  |
| City stade                  |  |
| Petite Forêt & Grande Forêt |  |
| Petit champs & Grand champs |  |

**Espaces de la structure « Les Croc à Tout » à Lamanon :**

| Maternelle                       |
|----------------------------------|
| Appellation                      |
| Ecole : Cours avec air de jeux   |
| Ecole : Salle d'activité 3/5 ans |
| Ecole : Dortoir                  |

| Extérieur       |
|-----------------|
| Appellation     |
| Parc de Lamanon |
| Source St Denis |

| Elémentaire                       |
|-----------------------------------|
| Appellation                       |
| Ecole : Cours avec préau          |
| Ecole : Air de jeux et city stade |
| Salle d'activité 6/8 ans          |
| Salle d'activité 9 et + ans       |
| Ecole : Local sportif             |
| Réfectoire                        |
| Chaufferie école : Local ménage   |

**Espaces de la structure « Espélido » à Mallemort :**

| Maternelle                              |
|---|
| Appellation                             |
| Ecole : Cours avec air de jeux et préau |
| Ecole : Salle de motricité              |
| Ecole : Salle d'activité 3/4 ans        |
| Ecole : Salle d'activité 4/5 ans        |
| Ecole : Hall d'accueil                  |
| Ecole : Dortoir                         |
| Ecole : Salle d'activité annexe 5 ans   |

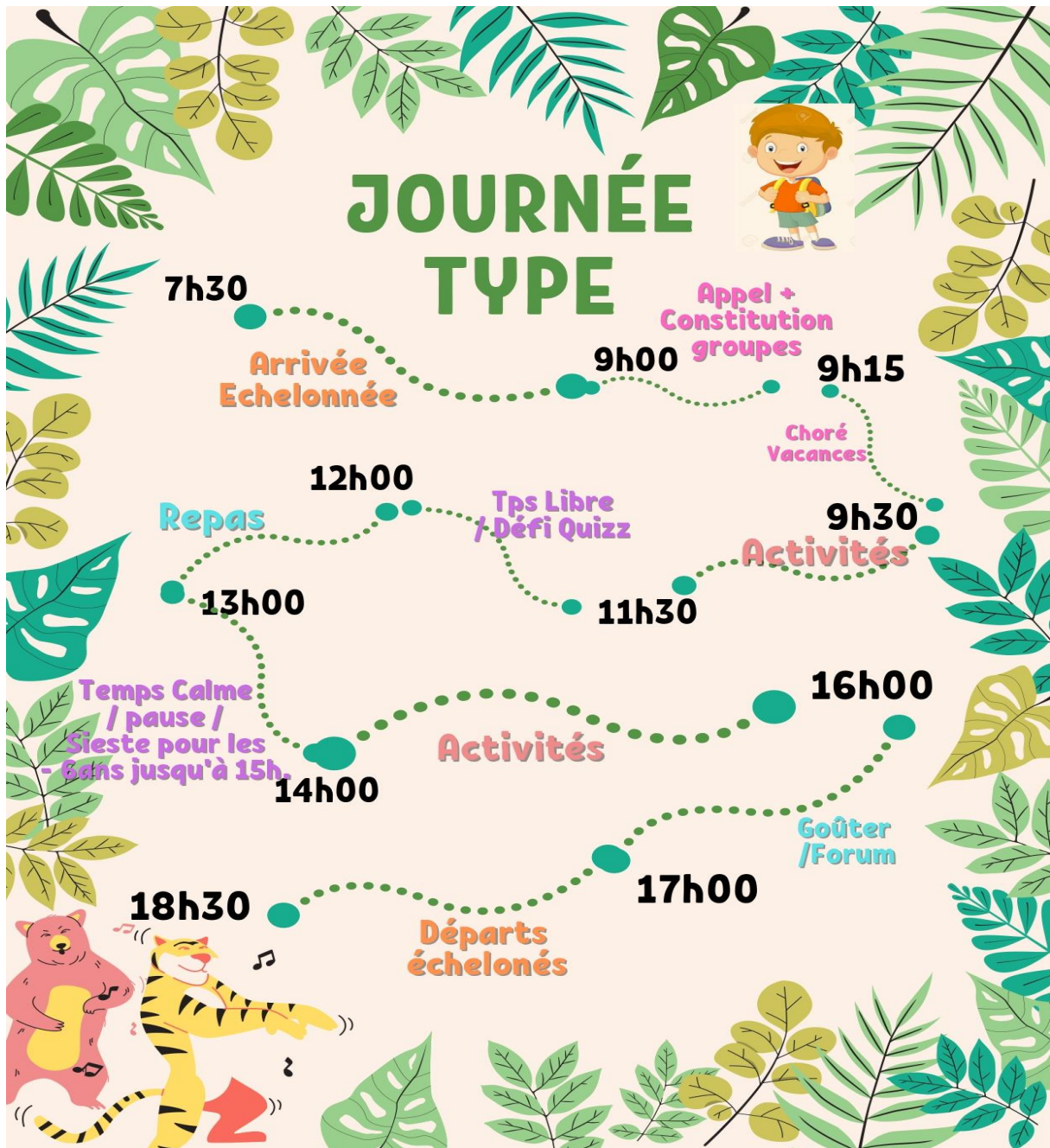
| Elémentaire        |
|--------------------|
| Appellation        |
| Ecole : Réfectoire |
| Extérieur          |
| Appellation        |
| Parc de jeux       |
| Stade de l'anneau  |
|                    |

L'utilisation des locaux type est transposable en lieu similaire et adaptable en nombre à une autre structure.



### c. Fonctionnement de la structure :

✓ Horaires journées du centre de loisirs



✓ Journée type de l'enfant au centre de loisirs

Légende en couleur en cas de distinction notoire concernant le :

- **Groupe maternel 3 à 5 ans**
- **Groupe élémentaire 6 à 13 ans**

❖ De la matinée au déjeuner :

Les activités/matériels temps d'accueils du matin en **intérieur** :

| Maternels   | Élémentaire   |
|---|---|
| Jeux de constructions   | Jeux de constructions   |
| Jeux de société   | Jeux de société   |
| Jeux symboliques  | Dessin/Pixel  |
| Dessins   | Lecture   |
| Lecture   | Jeux de réflexions  |
| <hr/>   |   |
| Alternance des activités du matin :<br>Manuelles et physiques   | Choix de l'enfant entre l'activité du matin :<br>Manuelle et physique   |
| Proposition animée via l'interface de communication de la journée<br>« Le Chatou » et évoqué le lendemain ou le prochain mercredi | Proposition de l'animation par groupe, projet ou atelier via l'interface de communication de la journée « Mont Chatou » pour la journée |

**OU**

Les activités/matériels temps d'accueils du matin en **extérieur** (selon météo)

| Maternels   | Élémentaire   |
|---|---|
| Jeux sportifs   | Jeux sportifs (Ballon, raquettes, Molki)  |
| Jeux de ballons   | Coin lecture  |
| Jeux de société   | Dessin/Pixel  |
| Dessins   | Jeux de société   |
| Coin Lecture  | Jeux de réflexions  |
| <hr/>   |   |
| Alternance des activités du matin :<br>Manuelles et physiques   | Choix de l'enfant entre l'activité du matin :<br>Manuelle et physique   |
| Proposition animée via l'interface de communication de la journée<br>« Le Chatou » et évoqué le lendemain ou le prochain mercredi | Proposition de l'animation par groupe, projet ou atelier via l'interface de communication de la journée « Mont Chatou » pour la journée |

| Horaire début | Horaire fin | Evénement et actions   |
|---------------|-------------|--|
| 07 h 30       | 09 h 00     | <b>Accueil échelonné</b> des enfants inscrits au centre de loisirs et des familles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pôles autonomes de jeux avec l'équipe d'animation</li> <li>• Présentation et informations liées à la période par l'équipe d'animation</li> <li>• Accueil administratif et entretien avec les familles par la direction</li> </ul>  |
| 09 h 00       | 09 h 20     | <b>Le starter</b> : Activité de vie quotidienne <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité d'éveil par une animation de mise en train : petit jeu ou chant ou expressions corporelles</li> </ul>  |
| 09 h 20       | 09 h 30     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de <b>température par groupe individuel</b></li> <li>• <b>Présentation de la journée</b> et formation des groupes d'activités de la matinée avec contrôle des effectifs</li> <li>• <b>Validation</b> d'un responsable pédagogique</li> </ul>  |
| 09 h 30       | 11 h 15     | <b>Activités</b> manuelles, créatrices et des petits jeux physiques en corrélation avec un <b>thème commun ou le projet mené.</b>  |
| 11 h 15       | 11 h 30     | Passage aux <b>sanitaires</b> du groupe des maternels :<br>Buvette, toilette et lavages mains  |
| 09 h 30       | 11 h 00     | <b>Activités</b> manuelles, créatrices et des petits jeux physiques en corrélation avec un <b>thème commun ou le projet mené.</b>  |
| 11 h 00       | 11 h 30     | <b>Temps Libre</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant choisi son activité encadrée ou non, sous surveillance</li> </ul> Passage aux <b>sanitaires</b> du groupe des élémentaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Buvette, toilette et lavages mains</li> </ul>   |
| 11 h 30       | 12 h 00     | <b>Mission Mille-pattes</b> : Activité de vie quotidienne <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des tables du repas avec un petit groupe d'enfant des élémentaires et maternel</li> </ul><br><b>Le Cogit'à tout</b> : Activité de vie quotidienne <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des petits jeu court, défis, quizz en rapport avec la thématique/projet de la journée avant la prise de repas</li> </ul> |
| 11 h 15       | 12 h 30     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise du <b>repas</b> par groupe échelonné des maternels</li> </ul>   |
| 12 h 00       | 13 h 00     | <b>Menu des temps calme</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise du repas du groupe en commun des élémentaires</li> <li>• Un tableau du réfectoire affiche les choix libres de l'enfant dans les différents ateliers proposés</li> </ul>   |
| 15 minutes    |             | <b>Mission Bob l'éponge</b> : Activité de vie quotidienne <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rangement des couverts et nettoyage des tables par les enfants avec l'équipe pédagogique et technique</li> </ul>  |

❖ Des temps calmes par niveaux :

- 1° : Très calme pour marquer un temps de pause
- 2° : Calme pour récupérer
- 3° : Eveil pour se réveiller

Les activités/matériels temps calmes par niveaux :

| Maternels  | Élémentaire  |
|--|--|
| 1° intensité<br>Relaxation en musique  | 1° intensité<br>Relaxation en musique  |
| 1° intensité<br>Histoire audio   | 1° intensité<br>Lecture  |
| 1° intensité<br>Yoga figuré thème (ex : animaux)   | 1° intensité<br>Sudoku / points reliés   |
| 2° intensité<br>Lecture d'albums   | 2° intensité<br>Jeux de société  |
| 2° intensité<br>Puzzles  | 2° intensité<br>Dessins/pixels   |
| 2° intensité<br>Perles   | 2° intensité<br>Jeux de constructions 2D/3D  |
| 3° intensité<br>Chants/Dessins   | 3° intensité<br>Chants/Danse   |
| 3° intensité<br>Jeux de société  | 3° intensité<br>Petits jeux  |
| 3° intensité<br>Sensibilisation activité « Le Chatou »   | 3° intensité<br>Sensibilisation activités « Mont Chatou »  |
| Mise en actions des animations :<br>Projet spécifique au choix de l'enfant<br>Projet d'activité commun | Mise en actions des animations :<br>Projet spécifique au choix de l'enfant<br>Projet d'activité commun |
| Proposition animée via l'interface de communication de l'après midi<br>« Le Chatou »                   | Proposition animée via l'interface de communication de l'après midi « Mont Chatou »                    |

| Horaire début | Horaire fin | Événement et actions   |
|---------------|-------------|--|
| 12 h 45       | 13 h 00     | Retour aux sanitaires du groupe des maternels : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Buvette, toilette et lavages mains</li> </ul>   |
| 13 h 00       | 14 h 00     | <b>Temps calme</b> échelonnée par niveaux : <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Repos, relaxation, histoire contée en salle cosy ou en extérieur</li> <li>2) Pôles autonomes de jeux différenciés dans 2 salles/espaces séparés (salle d'activité + grands)</li> <li>3) Animation de remise en train du groupe et sensibilisation aux activités de l'après-midi</li> </ol> |
| 13 h 00       | 15 h 00     | <b>Sieste des enfants de 3 ans :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Petite histoire ou comptine</li> <li>• Endormissement</li> <li>• Réveil progressif</li> </ul> <b>Passage aux sanitaires du groupe des 3 ans :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Buvette, toilette et lavages mains</li> </ul>   |

❖ La fin de la journée :

| Horaire début | Horaire fin | Événement et actions  |
|---------------|-------------|---|
| 14 h 00       | 15 h 00     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de projets spécifiques ; au choix libre de l'enfant</li> </ul> <p style="text-align: center;">OU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grandes animations à thème de 14h à 16h</li> </ul>   |
| 15 h 00       |             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retour du groupe des enfants de 3 ans en activité</li> </ul>   |
| 15 h 00       | 16 h 00     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives,</li> <li>• Activités d'expressions corporelles,</li> <li>• Rallye de petits jeux,</li> <li>• Grands jeux,</li> <li>• Grandes animations</li> </ul> <p>En corrélation avec un thème commun ou le projet mené.</p>   |
| 16 h 00       | 16 h 10     | <b>Mission glouton :</b> Activité de vie quotidienne <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des enfants préparent et distribuent la collation</li> </ul> <b>Passage aux sanitaires des groupes d'enfants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Buvette, toilette et lavages mains</li> </ul>   |
| 16 h 10       | 16 h 40     | <b>Goûter Blablas :</b> Bilan animé des enfants de la journée soit par secteurs ou par groupe individuel <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise du goûter en commun des différents secteurs sauf en cas d'événement amenant un goûter collectif ou dans le cadre de projet initié par l'équipe pédagogique</li> <li>• Échange et discussion par voie ludique</li> </ul> |
| 16 h 40       | 17 h 00     | <b>Météo des salles :</b> Activité de vie quotidienne <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation concertée en équipe pédagogique des locaux</li> <li>• Petite animation de clôture de fin de journée (cf. : starter)</li> <li>• Distribution des pôles de jeux autonomes</li> </ul>  |
| 17 h 00       | 18 h 30     | <b>Départ échelonné</b> du centre de loisirs et accueil des familles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pôles de jeux en autonomie avec l'équipe d'animation</li> <li>• Informations liées à la journée de l'enfant</li> <li>• Accueil et entretien avec les familles par l'équipe</li> </ul>   |

❖ Les activités/matériels temps d'accueils du soir extérieurs :

| Maternels  | Élémentaire  |
|--|--|
| Jeux symboliques   | Jeux de ballons  |
| Jeux sportifs  | Jeux de société  |
| Jeux de construction   | Jeux de raquettes  |
| Dessins  | Molki  |
| Jeux de société  | Dessins/ activité créative   |
| Mise en actions des activités temps libre au choix de l'enfant   |  |
| Proposition animée via l'interface de communication de la journée « Le Chatou » et évoqué le lendemain ou le prochain mercredi | Proposition animée via l'interface de communication de la journée « Mont Chatou » et évoqué le lendemain ou le prochain mercredi |

✓ Modalités de restauration

La restauration.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées. (outils : PAI, Projet d'Accueil Individualisé)  
L'équipe d'animation mangent avec les enfants. Le moment du repas est un temps pédagogique à part entière.

Nous faisons appel à un prestataire de restauration pour la confection et la livraison des repas et goûters. Également, nous disposons d'un four et d'un frigo pour le fonctionnement de la cuisine collective mis à disposition par la municipalité.

Autrement nous avons les équipements de type domestique pour les ateliers de type domestique.

✓ Les sorties :

Pour les sorties le rythme des enfants est plus intense et plus fatiguant, pour les plus petits le doudou doit être amené par les animateurs lors de la sortie. Cela permet de rassurer les enfants et de pouvoir mieux se reposer sur le trajet.  
Une fiche de convoie est obligatoirement utilisée.

Afin que tout soit réalisé dans les normes, les mesures de sécurité à respecter en cas de sortie :

- ➔ Traverser dans les passages pour piétons à chaque fois que cela est possible. Pour traverser la rue deux animateurs ou animatrices doivent se mettre au milieu du passage piéton, de chaque côté, pour bloquer la circulation.
- ➔ Dans un car, l'équipe d'animation doit se placer de façon équilibrée afin de voir tous les enfants (un devant, un au milieu, un derrière) et doivent surveiller que les enfants soient tous assis, et attachés par des ceintures de sécurité.
- ➔ Installer les enfants "malade en car" plutôt devant.
- ➔ A la montée dans le car, un animateur ou une animatrice monte en premier-ère, fait asseoir les enfants et attache les ceintures de sécurité. Un(e) autre, placé(e) à l'entrée du car compte les enfants au fur et à mesure qu'ils montent.
- ➔ A l'arrivée, un animateur ou une animatrice descend en premier-ère, pour réceptionner les enfants et les compter au fur et à mesure qu'ils descendent. Un animateur ou une animatrice reste en dernier-ère afin de vérifier que tout le monde est bien descendu et qu'il ne reste rien (vêtements, sacs, casquettes...)
- ➔ Ne pas oublier, pour chaque sorties, la mallette de 1<sup>er</sup> secours complète, la liste nominative du groupe d'enfant et ses accompagnateurs, la fiche de route en plusieurs exemplaires, des poches plastiques, de l'eau avec des verres, et les tickets d'accès (transports, lieux de sorties, visites, bon de commande...)
- ➔ Pendant la sortie, compter les enfants à chaque changement de lieu, afin de s'assurer qu'ils soient tous présents.
- ➔ Rester vigilant, à chaque instant, dans les transports, sur les lieux de la sortie et prendre en considération les zones en vigueur du plan Vigipirate.
- ➔ Pendant les visites, les enfants sont encouragés à restés calmes, polis et respectueux.
- ➔ Il faut compter régulièrement les enfants et à plusieurs reprise
- ➔ Dans les réseaux de transports en commun l'équipe d'animation encercle le groupe d'enfant de manière à filtrer toutes issues possibles et rester attentif à l'environnement ainsi qu'aux contacts extérieurs éventuels.  
En cas d'affluence du grand public, le groupe d'enfant avec l'équipe d'animation peut-être divisé en 2, ainsi un membre de la direction désigne un(e) référent(e) du convoi par sous groupe et lui transmet une copie de la

Dans le cadre de certaines activités, nous proposerons des sorties en priorisant les déplacements en pédibus pour les courts trajets ou en transport privé pour les moyens à longs trajets sinon en commun de type, bus ou métro/tram-way en métropole.

✓ Notre positionnement concernant le principe de la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, l'organisation ne répond pas favorablement aux **demandes de pratiques** du culte.

Tout comme le SIVU veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli n'affiche pas d'appartenance religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme ostentatoire ; elle invite, après discussion, à la discrétion.



## 5. L'évaluation

### a. Vers une charte de Qualité ? Une perspective !

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

Le projet de construire une Charte de Qualité, dont nous pouvons parler, à sensiblement trois objectifs principaux et peut constituer un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'organisation en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Ces outils nous permettrons de vérifier que la qualité d'accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respecté et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir. Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité a pour vocation d'être commune à tous les accueils de loisirs gérés par le SIVU.



## b. Les réunions d'équipes

Des réunions d'équipes sont organisées régulièrement. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés. Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

La direction s'appuie pour cela sur des outils de gestion des compétences, suivi collectif et individualisé des personnels, bilan d'entretiens formel/informel ou spontanée, fonctionnement de cadre et formules pédagogique.

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte ses engagements éducatifs sur la base de critères d'objectifs mesurables.

Régulièrement la direction réalise des bilans de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations sont aussi collectés et font l'objet d'une analyse globale retournée en comité syndicale.

Ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants.

## c. Les bilans d'activités

Des dossiers de bilan pédagogique sont réalisés par trimestre. Ces dossiers permettent de réaliser un bilan et un constat des actions menées. Ces rapports sont un travail de collecte d'informations, de synthèse des différents projets. Il a pour objectif de faire part du travail éducatif accompli auprès des enfants dans l'accueil de loisirs. Il est l'occasion de faire le point sur la démarche de travail de l'équipe.

L'évaluation du projet pédagogique permet à l'organisateur de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite et de capitaliser les acquis de l'expérience.

L'évaluation doit permettre de déterminer :

- 1) La pertinence de l'action : les objectifs sont-ils adaptés aux problèmes posés, au public, au contexte ?
- 2) L'efficacité de l'action : les objectifs sont-ils atteints ? Dans quelle proportion ? Quelles ont été les difficultés rencontrées ? Les solutions choisies étaient-elles adéquates ?
- 3) L'efficience : les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens engagés (humains, matériels, temporels) ?
- 4) L'utilité : l'action a-t-elle un impact au regard des besoins de la société, un impact sur les publics, sur leur comportement individuel et social, sur leurs pratiques ?
- 5) La cohérence : les objectifs et les actions mises en œuvre dans le projet pédagogique traduisent-ils les intentions éducatives de l'organisateur ?

Pour ce faire, l'équipe de direction de l'accueil mènera régulièrement des observations et des entretiens avec l'équipe sous forme de questionnement sur les éléments suivants :

- les animateur.ices disposent-ils des moyens dont ils ont besoin pour réaliser les activités programmées : matériel, temps, espace.
- les animateur.ices disposent-ils d'un espace-temps pour faire remonter leurs besoins et difficultés.

- le fonctionnement de l'accueil prévu dans le projet pédagogique et communiqué aux familles est-il en adéquation avec le travail mené par les animateurs (les enfants ont-ils les affaires dont ils ont besoin, les vêtements adaptés, les horaires respectés par les familles, etc.)
- la qualité des relations entre animateur.ices.
- la qualité des relations avec la direction et l'organisateur.
- la posture de l'animateur.ice est-elle adaptée dans les différentes relations qu'il/elle peut avoir avec les enfants, les parents, l'équipe pédagogique ?
- le planning est-il respecté ? Si non, pour quelle.s raison.s.
- les activités proposées correspondent-elles aux valeurs du projet éducatif ?
- les enfants participent-ils au bon fonctionnement de la journée (rangement du matériel et des jeux après les activités, entraide entre enfants et adultes, etc.) ?
- les locaux sont-ils rangés et remis en état après chaque mercredi, chaque fin de semaine de vacances ?

Chaque entretien individuel avec les animateur.ices sera accompagné d'un compte rendu co-signé par la directrice et l'agent.

Une grille de critères est mise en place à chaque période de mercredi et période de vacances pour évaluer les objectifs spécifiques mis en place dans les projets d'animations. Une évaluation globale des objectifs généraux et un bilan sera effectué deux fois par an, avant l'été pour évaluer la période de septembre à avril et après l'été pour évaluer la période estivale et réajuster les objectifs pour le mois de septembre suivant.



## 6. La communication

### a. La réunion Enfants / Animateurs

Les animateurs mettent en place un temps de régulation où les enfants comme les animateurs peuvent s'exprimer. Les enfants peuvent ainsi exprimer leurs attentes, leurs envies mais aussi exprimer leurs mécontentements. Ils ont plusieurs possibilités pour réaliser leur retour, soit par voie orale soit par l'affichage d'icone (ex : soleil ou nuage) ou encore par des outils d'innovation pédagogique des personnels.

### b. Les relations

#### ✓ Avec les partenaires et/ou intervenants

Nous avons un territoire où de nombreuses associations sportives et culturelles s'y regroupent.

Un de nos objectifs est de développer des relations et des partenariats avec ces associations.



## 7. L'accueil d'enfants en situation de handicap

### a. Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs

Le SIVU, par l'intermédiaire de la SDJES 13 propose formation et outils à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par le Pôle Ressources Handicap 13, l'organisme de formation FRANCAS AD 13 seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

### b. Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste.

Notre réflexion collective prend en modèle la Convention International des Droits de l'Enfant au travers de 6 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est inclusif pour des enfants à besoins spécifique.

L'art de vivre et s'éduquer est l'histoire de notre monde ; nos sources d'inspirations :

Platon (-427 / -346) ;  
Jean-Louis Vivès (1492-1540) ;  
les jésuites (1548) ;  
Jan Amos Komenský - Comenius (1592-1670) ;  
John Locke (1632-1704) ;  
Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) ;  
Condorcet (1743-1794) ;  
Johann Heinrich Pestalozzi (1746-1827) ;  
Robert Owen (1771-1858) ;  
Friedrich Fröbel (1782-1852) ;  
Léon Tolstoï (1828-1910) ;  
Georg Kerschensteiner (1854-1932) ;  
Francisco Ferrer (1859-1909) ;  
John Dewey (1859-1952) ;  
Rudolf Steiner (1861-1925) ;  
Maria Montessori (1870-1952) ;  
Ovide Decroly (1871-1932) ;  
Paul Langevin(1872-1946);  
Édouard Claparède (1873-1940) ;  
Janusz Korczak (1878-1942) ;  
Henri Wallon(1879-1962);  
Adolphe Ferrière (1879-1960) ;  
Roger Cousinet (1881-1973) ;  
Alexander Sutherland Neill (1883-1973) ;  
Anton Makarenko (1888-1939) ;  
Célestin Freinet (1896-1966) ;  
Carl Rogers (1902-1987) ;  
André de Peretti (né en 1916)  
Gaston Mialaret ;  
Robert Gloton (1906-1986) ;  
Fernand Oury (1920-1998)  
Andras Petö (1893-1961)  
Philippe Meirieu (né en 1949).  
Jean Zay (pédagogue français)  
Paul Lafargue (pédagogue français)  
Bakounine (pédagogues français)  
Emmi Pikler (1902-1984)

Accueil de loisirs Les Tout Chatou

Mélodie REVERTE

Tel. : 06 73 36 89 79

Mail :  
melodie.reverte@sivucollinesdurance.com



Accueil de loisirs Les Croc A Tout

Thibaud LAFFONT

Tel. : 06 73 36 90 58

Mail :  
thibaud.laffont@sivucollinesdurance.com